

GENÈSE DU PROJET - CONTEXTE

Demande de plusieurs établissements de santé et EHPAD Travaux déjà conduits en PACA et Pays de Loire

- Réglementation
 - Code de la santé publique
 - Code de l'environnement
 - Code du travail
- Aspect économique
 - Moyenne nationale DASRI: 854 €/tonne (source: DGOS projet ARMEN)
 - Sondage rapide Occitanie:
 - DASRI : 450 à 1 000 €/tonne
 - DASNoD : 100 à 200 €/tonne
- Contexte sociétal et environnemental
 - Développement durable
 - Plan national de gestion des déchets (octobre 2019)
 - « Ségur de la Santé » : Accélérer la transition écologique à l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux



ENJEUX

- Optimiser les filières de tri dans l'optique de réduire les risques associés aux DAS;
- Mettre en adéquation les modalités d'élimination avec chaque type de déchet sans trop complexifier les filières;
- Assurer la protection des professionnels tout au long de la filière;
- Réduire les coûts et les impacts environnementaux ;
- Respecter la réglementation sanitaire et environnementale.

OBJECTIFS

- Proposer une définition stricte des DASRI s'appuyant sur l'analyse du risque infectieux réel associé aux déchets d'activités de soins, afin d'aboutir à un changement des comportements et des pratiques des différents acteurs vis-à-vis du tri des déchets de soins;
- Fournir en parallèle aux structures de soins (ES et EMS) une grille d'évaluation de leurs filières afin de leur permettre d'améliorer la gestion de leurs déchets d'activités de soins.

- L'analyse de risque porte sur les capacités du micro-organisme :
 - à provoquer une infection,
 - à survivre dans l'environnement,
 - à pénétrer dans l'organisme.

FLORE COMMENSALE

un être humain = 10 000 000 000 000 cellules + 100 000 000 000 000 micro-organismes (bactéries) associés

Bouche:

• salive : 1 000 000 / mL

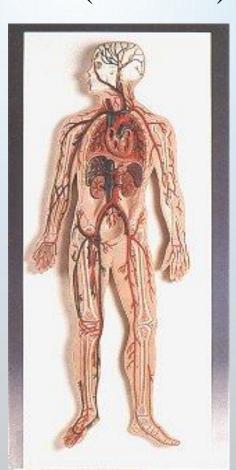
Tube digestif:

• estomac : 10 à 100 / mL

• côlon : 100 000 000 000 / g

Peau: 100 à 1 000 000 / cm² en fonction du site

Sang: 0



Voies respiratoires:

• sphère ORL : flore abondante

Voies uro-génitales:

• urètre : 1 000 / mL

• vagin: 1 000 000 000 / mL

Crocodile '

- Principes généraux :
 - Ne pas confondre le danger et le risque;
 - Le « risque » psycho-émotionnel est hors champ de l'évaluation du risque infectieux;
 - La notion de souillure par un liquide biologique ou par le sang ne permet pas de caractériser seule le risque lié au déchet;
 - La définition du DASRI ne dépend pas du mode d'élimination des DASNoD.

- Pour chaque DAS, le risque infectieux existe si les conditions suivantes sont réunies :
 - Présence dans le déchet d'un micro-organisme potentiellement pathogène

ET

• Existence d'une voie de pénétration du germe chez l'homme (aérienne, digestive, percutanée, transmuqueuse)

Ne sont pas des DASRI*, en raison de l'absence de voie de pénétration chez l'homme des micro-organismes susceptibles d'être portés par le déchet, qu'il soit ou non souillé ou taché de sang ou d'autre produit biologique (liste non exhaustive) :

Abaisse-langue, bandelettes de mesure, changes, protections gynécologiques, fils de suture (sans aiguille), mèches, coton, compresses, pansements, bandes, seringues (sans aiguille), champs, doigtiers, EPI (masques, tabliers, sur blouses, gants, coiffes), embouts auriculaires jetables, matériel de prélèvement sans perforant, matériel de perfusion (tubulures, prolongateurs, robinets, poches vides...), sondes, poches, tubes et flacons de liquides biologiques incassables vides ou non, crachoirs, seringues, cathéters...

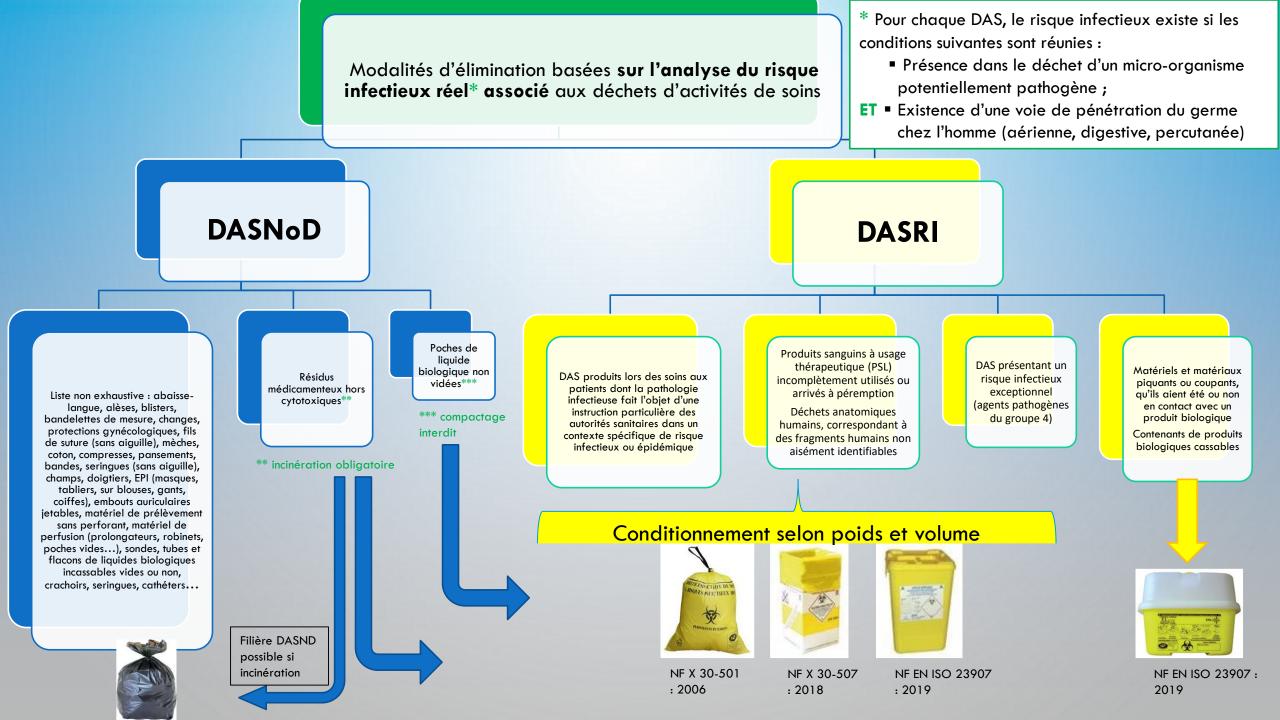
La seule présence de sang ou de liquide biologique n'est pas un critère de classement en DASRI.

*sauf s'ils répondent aux critères 3 ou 4 de la liste « DAS à éliminer obligatoirement en DASRI » ci-dessous

Liste de DAS à éliminer obligatoirement en DASRI

- 1. Les DAS explicitement définis dans la règlementation :
 - Matériels et matériaux perforants (piquants, coupants, tranchants) destinés à l'abandon, qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique (incluant les dispositifs sécurisés);
 - Produits sanguins à usage thérapeutique (produits sanguins labiles) incomplètement utilisés ou arrivés à péremption;
 - Déchets anatomiques humains, correspondant à des fragments humains non aisément identifiables.
- 2. Les contenants de produits biologiques cassables (tubes en verre)
- 3. Les DAS présentant un risque infectieux exceptionnel** (annexe I)
- 4. Les DAS produits lors des soins aux patients dont la pathologie infectieuse fait l'objet d'une instruction particulière des autorités sanitaires dans un contexte spécifique de risque infectieux ou épidémique.

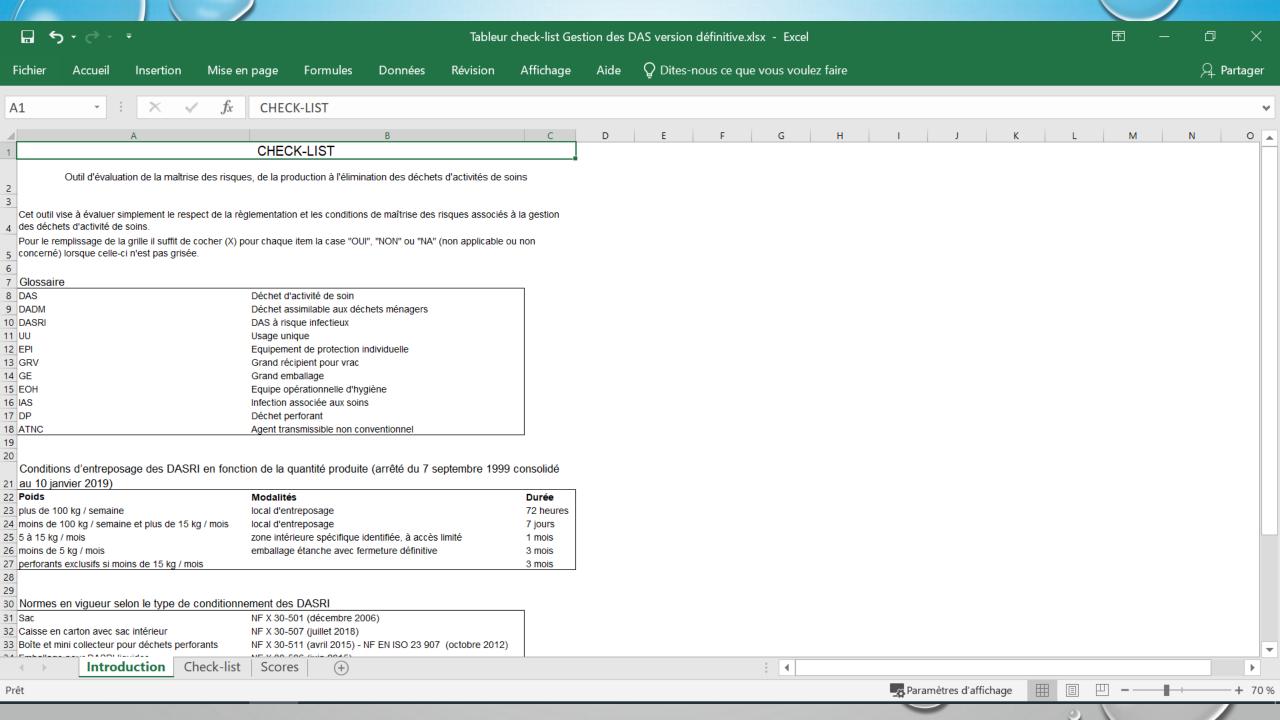
** On entend par « risques infectieux exceptionnels » ceux liés aux agents pathogènes du groupe 4 ou de catégorie A selon l'ADR (ex : fièvres hémorragiques). En raison de la pathogénicité et des voies de transmission de ces pathologies, les DAS issus de la prise en charge de patients atteints de ces pathologies présentent un risque infectieux réel.

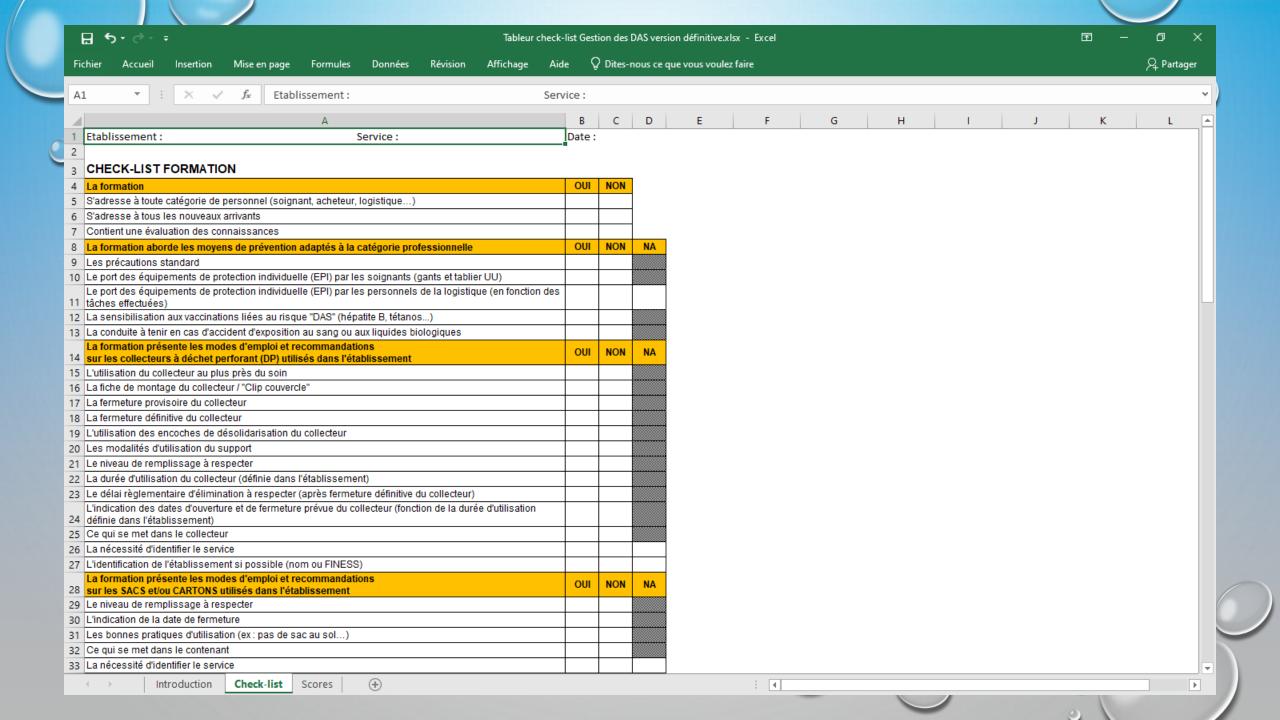


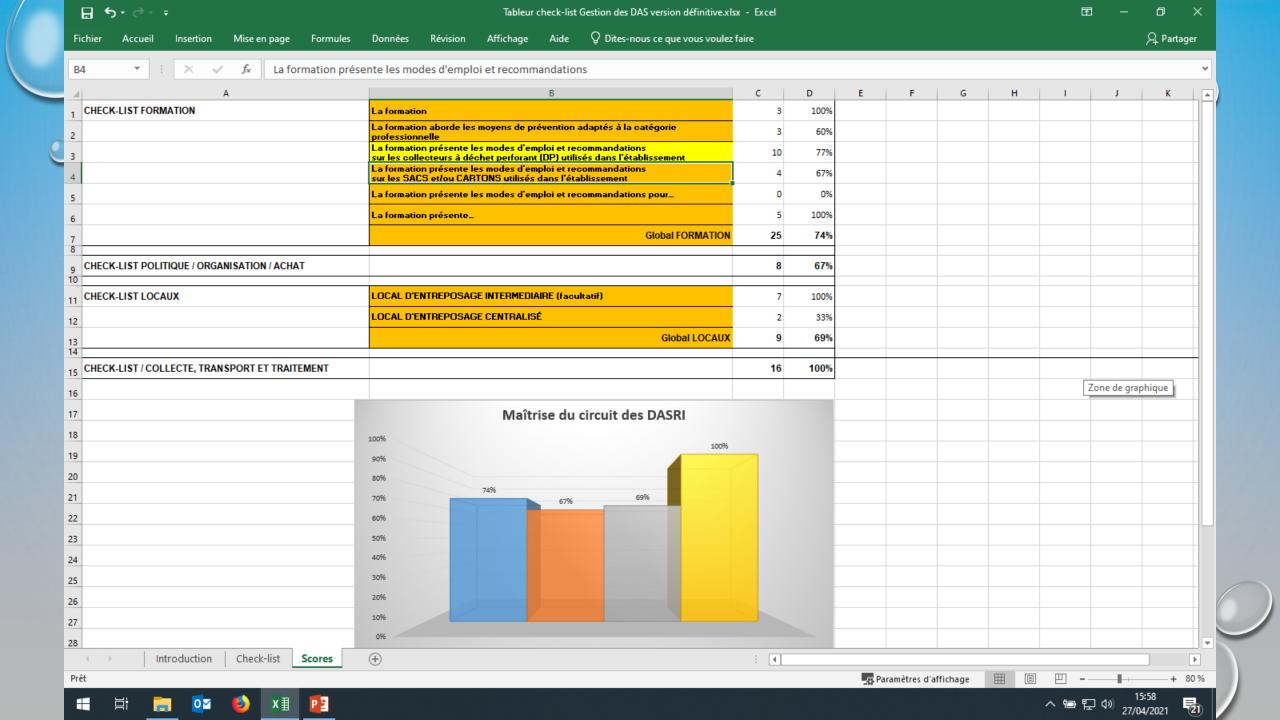
2^E PARTIE : ÉVALUATION DE LA MAÎTRISE DU RISQUE INFECTIEUX TOUT AU LONG DU PROCESSUS DÉCHETS

- La maîtrise de l'ensemble de la filière est le **préalable incontournable** pour l'optimisation du tri tel que proposée
- Nécessité de constituer un groupe de travail pluridisciplinaire incluant les prestataires et intervenants extérieurs
- Au sein de l'établissement les points de maîtrise concernent les aspects suivants :
 - 1. Approvisionnement, achats, matériel
 - 2. Utilisation du conditionnement primaire
 - 3. Circuit jusqu'au local intermédiaire (facultatif)
 - 4. Entreposage intermédiaire (facultatif)
 - 5. Circuit jusqu'au local centralisé
 - 6. Entreposage dans le local centralisé
 - 7. Collecte, transport et traitement

- Aspects à prendre en compte :
 - Formation
 - Matériel
 - Locaux
 - Politique d'établissement
 - Traçabilité







3^E PARTIE : AUTRES FILIÈRES

- Déchets particuliers pouvant nécessiter une élimination en filière DASRI même en l'absence de risque infectieux :
 - Dispositifs de drainage et d'aspiration si vidange impossible (système clos)
 - ✓ Compactage interdit
 - Poches / flacons avec médicament non entièrement administré (résidu médicamenteux)
 - ✓ Incinération obligatoire
- Filières non spécifiques aux structures de soins
 - ✓ Recyclage...
- Verre pharmaceutique
 - ✓ Recyclage possible pour la plupart des flaconnages...



- Annexe I : Liste des agents pathogènes exceptionnels (INRS 2018)
- Annexe II : DASND ou DASRI : <u>arbre décisionnel</u>
- Annexe III : Caractéristiques des procédés de traitement disponibles (ADEME 2013)
- Annexe IV : Grille d'évaluation de la maîtrise du risque infectieux tout au long du processus « déchets »
- Annexe V : Grille de contrôle de la conformité réglementaire du prestataire de gestion des DASRI (C2DS)

Merci de votre attention

GROUPES DE TRAVAIL & DE LECTURE

ANDREVIE Sophie	Technicien sanitaire	DD ARS Lot	ALLIES Cédric	Consultant RSE / RSO	Comité pour le Développement Durable en
BOUICHOU Christine	Infirmière hygiéniste	CH Narbonne			Santé
CAZALS Olivier	Responsable régional soin	Groupe Korian	BRESSON Béatrice	Ingénieur sanitaire	ARS Occitanie
FEYDEL Eric	Infirmier hygiéniste	CH Villefranche-de-Rouergue	CARENCO Philippe	Médecin hygiéniste	CH Hyères
FLORISSON Eric	Responsable services logistiques	GHT Pyrénées Ariégeoises	CHOPINET Sandra	Infirmière hygiéniste	CH Béziers
GRACIA François	Ingénieur	CHU Montpellier	EMERY Jean-Luc	Référent national hygiène	Groupe Korian
HEIMIG Marie-Odile	Pharmacien hygiéniste	CH Lodève	FOULON David	Directeur soins pôle senior	Groupe Korian
		Groupe NephroCare	GRISOLIA-TEDESCO Alexandra	Responsable logistique	CH Perpignan
KROUK Sylvie	Infirmière hygiéniste	CH Albi	HADJI Karine	Ingénieur du génie sanitaire	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
LE BLANC Catherine	Cadre de santé hygiéniste	Clinique Pasteur (Toulouse)	LERE Martine	Cadre de santé hygiéniste	CHU Toulouse
MAHEU Claire	Pharmacien hygiéniste	CH Albi	LIER Marie-Laure	Pharmacien hygiéniste	CH Auch
MAISANO Chloé	Directrice	ORDECO	de LUSSY Anne	Médecin anesthésiste	Clinique Médipôle (Toulouse)
MARIOT Mireille	Infirmière hygiéniste	GHT Pyrénées Ariégeoises		réanimateur	
MIQUEL Chantal	Médecin hygiéniste	CH Perpignan – EMH Pyrénées-	MEROUANI Mehdi	Médecin anesthésiste	Clinique Médipôle (Toulouse)
		Orientales		réanimateur	
MONTELS Pascal	Infirmier hygiéniste	GHT Pyrénées Ariégeoises	ORY Jérôme	Pharmacien hygiéniste	CHU Nîmes
PIQUE Marie-Laure	Ingénieur	CHU Nîmes	ROUX Laure	Pharmacien hygiéniste	EMH Gard
RAYNAUD Sandrine	Responsable Qualité / Hygiène	Clinique Monié - EHPAD Maisonneuve	SOULIE Laurence	Infirmière hygiéniste	CH Gourdon
		- EHPAD Isatis	TOUZE Françoise	Infirmière hygiéniste	Clinique Médipôle (Toulouse)
REDON-BRILLAUD Marie-Anne	Ingénieur environnement	Réseau GRIAS Tarn-et-Garonne	SANTANA Giselle	Ingénieur d'études sanitaires	DD ARS Pyrénées-Orientales
RENOUARD-SARIVIERE	Infirmière hygiéniste	CPias Occitanie			
Emmanuelle					

Réseau GRIAS Tarn-et-Garonne

CH Villefranche-de-Rouergue

CH Narbonne

CPias Occitanie

ARS Occitanie

Infirmière hygiéniste

Infirmière hygiéniste

Pharmacien hygiéniste

Pharmacien hygiéniste

Ingénieur sanitaire

RIGAL Séverine ROQUELAURE Valérie

VERON Claire

TEYSSIERES Emilie
VANDESTEENE Sophie